

27 MAI
JOURNÉE NATIONALE
DE LA
RÉSISTANCE

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

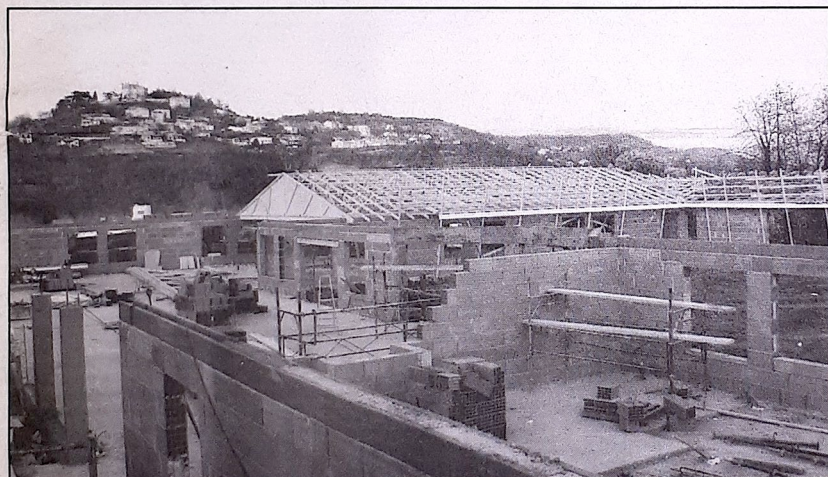
FRANCE D'ABORD
 FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
 N° 1074-1075 - MARS-AVRIL 1997

HONNEUR OU DÉSHONNEUR : LA RÉSISTANCE FACE AU VICHYSME



RENCONTRE NATIONALE DES ANIMATEURS DE GROUPES D'AMIS DE LA RÉSISTANCE (ANACR)
 Après une séance de travail des « Amis » associés au Conseil national de l'ANACR le matin, les animateurs des groupes d'« Amis » d'une vingtaine de départements se sont rencontrés le 22 mars après-midi, avec la participation d'une délégation importante du bureau national de l'ANACR, pour examiner les conditions du développement de leur activité (voir page 2).



PENNE-D'AGENAIS : Les travaux d'extension et de modernisation du Centre Delestraint-Fabien
 sont bien avancés (voir en page 3 les extraits du discours du Président Chambeiron lors de la pose de la première pierre).

8 MAI : ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE

Le 8 mai 1945, la Victoire des Alliés mettait fin au criminel régime nazi.

En son anniversaire, nous redirons notre condamnation de la collaboration qui voulut, sous la direction de Pétain, engager la France dans le sillage de l'Allemagne hitlérienne et du fascisme; nous affirmerons solennellement notre détermination de lutter sans trêve contre les nostalgiques de ces idéologies et contre tous ceux qui rêvent d'en souiller de nouveau la France.

Nous inclinons devant la mémoire de toutes les victimes de ces barbaries, devant celle des combattants, avec ou sans uniforme, qui permirent à la France de retrouver son rang aux côtés de ses grands alliés, nous tournerons nos pensées vers l'avenir, comme le souhaite le message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (U.F.A.C.) pour ce 8 mai:

« ...le 8 Mai 1945 annonçait une ère nouvelle. Il laissait espérer à tous les peuples des jours meilleurs et la fin de tous les conflits armés.

Hélas, plusieurs guerres, des crises internationales très graves et la course aux armements ne tardèrent pas à replonger l'humanité dans la violence, l'inquiétude et l'angoisse.

Les Anciens Combattants français, toutes générations du feu confondues, parce qu'ils n'ont jamais voulu admettre la fatalité de la guerre réaffirment leur engagement:

Pour le désarmement,

Pour la solidarité et la coopération entre tous les peuples de la terre,

Pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales...

Et nous redirons notre confiance dans les générations nouvelles « qui, avec nous, sont comptables de cette évolution pacifique, de l'organisation d'un monde de solidarité, de coopération, de fraternité et de paix. »

En octobre dernier, le Congrès de l'A.N.A.C.R., à Châteauroux, a pris acte avec grande satisfaction que les « grands cinquantièmes anniversaires » de 1943, 44 et 45 ont enfin consacré la véritable place de la Résistance dans l'Histoire. La constitution du C.N.R., son programme, le rôle de la l'Insurrection Nationale dans le succès des débarquements, dans la Libération de la France, le rétablissement de sa souveraineté, son accession au rang des vainqueurs du nazisme ont été dits avec éclat, attestés aux plus hauts niveaux. Rafraîchie, la mémoire nationale a gagné de nouvelles générations. L'abjection de « l'autorité de fait dite Gouvernement de Vichy » a été officiellement dénoncée, celle de ses membres, de trop de ses cadres administratifs, de ses escarpes et tortionnaires. Et bien des événements vinrent la démontrer : mort de Touvier et rappel de ses crimes; découverte des profanateurs de Carpentras, révélation des spoliations commises par l'Etat d'alors au détriment notamment de déportés juifs, renvoi de Papon devant la Cour d'Assises, propagandes et actes d'inspiration raciste, fasciste, pétainiste, due aux nostalgiques et aux disciples de ce qu'alors la B.B.C. appelait à raison « l'Anti-France ».

Que, loin d'être effacés, les traits fondamentaux de l'Histoire que nous avons vécue ont été fixés en leur relief n'était certes pas de nature à plaire à tout le monde. Bien que balayés en 1944, en ce pays avaient sévi des serviteurs en tout genre de Berlin et de sa succursale de Vichy. Alors, jouant hypocritement sur les difficultés actuelles, les survivants et leurs héritiers politiques ont entrepris une nouvelle forme de « négationnisme » susceptible de désorienter des pans mal éclairés de l'opinion publique. Posant en historiens, des plumeux ont entrepris de discréditer quelques résistants aux noms très publics.

Ce fut d'abord le plus grand, le symbole de l'union, Jean Moulin, dont un ancien diffamateur de notre journal a tenté de souiller la mémoire, ce qui lui valut de sévères leçons d'Histoire par des auteurs qui, eux, connaissent les rigueurs de sa méthode. Vint le tour d'Arthur London, présenté comme coupable... de ce qu'il a subi (et dont l'A.N.A.C.R. avait réfuté lors de sa libération les calomnies de l'association tchécoslovaque contre son activité dans la Résistance française). Vient le tour de Raymond Aubrac, en un livre significatif : après 400 pages d'insinuations, de suppositions, de conditionnels et d'affirmations... de Barbie (sic), l'auteur conclut : « aucune pièce d'archives ne permet de valider l'accusation de trahison... ». O probité intellectuelle!

Un hebdomadaire qui condamne ces tentatives d'altération de la réalité historique demande : A quoi jouent donc les historiens? La réponse est simple : aucun des trois auteurs n'est un historien. Mais comme le disent un certain nombre de résistants notoires, dans un texte dénonçant « cette stratégie du soupçon, de l'insinuation et de la rumeur », on s'efforce « d'effacer l'honneur de la Résistance afin de faire oublier le déshonneur de Vichy ».

Nous ne cesserons de démontrer l'un et l'autre. Une nouvelle fois, c'est nous que ce pays entendra, qu'il manifeste déjà la volonté d'entendre. Entre la réalité historique et les théories qui désorientent et mènent à la servitude, il choisira les voies ouvertes par notre C.N.R. Il n'est pas d'autre avenir pour la France.

Charles Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE :

P. 2 : Les « Amis de la Résistance (ANACR) »

P. 3 : Extension et modernisation de « Penne-d'Agenais »
 Le Conseil d'Etat rend justice à un résistant

P. 4 et 5 : La République de Salo
 Cour d'Appel de Rouen : Le Pen a torturé
 Le collectionneur de Chemnitz

P. 6 et 7 : La vie de l'Association

P. 8 : Après le Concours



RENCONTRE NATIONALE DES ANIMATEURS DE « GROUPES D'AMIS »

Pour la troisième fois, les animateurs des « groupes d'Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) » se sont réunis à Paris le 22 mars dernier après-midi pour examiner les conditions du développement de leur activité, et ce en présence d'une délégation de la direction de l'A.N.A.C.R. comprenant Robert Chambeiron, président-délégué, Simone Conan et Jean Thouvenin, vice-présidents, Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général, René Roussel, trésorier national et Jacques Weiller, membre du Bureau National.

La rencontre fut précédée le matin par une réunion des « Amis » associés au Conseil National de l'A.N.A.C.R., durant laquelle furent examinés la participation - tant au niveau local que national - des « Amis » aux directions de l'A.N.A.C.R. auxquelles ils sont associés, leur apport spécifique à la réflexion collective, ainsi que les tâches plus particulières d'animation des « Amis de la Résistance » au plan national, l'articulation entre l'activité des « groupes d'Amis » et celle de l'A.N.A.C.R., l'expression publique des « Amis » au plan national, etc.

Placée - comme la réunion du matin - sous la présidence de Robert Chambeiron, puis de Jean Thouvenin, la « rencontre nationale » de l'après-midi a rassemblé une quarantaine de participants venus d'une vingtaine de départements, dont 14 de province. Elle fut ouverte - après une intervention préliminaire du président Chambeiron qui souligna l'importance que la direction de l'A.N.A.C.R. attache au développement de la capacité des « Amis » à mener aux côtés des résistants le combat pour la défense des valeurs de la Résistance et à assurer, quand cela est nécessaire, leur relève dans diverses activités et responsabilités - par une introduction à la discussion faite par Jacques Varin, secrétaire administratif des « Amis » qui y fut adoptée :

« Il y a parfois encore des difficultés de compréhension quant au rôle spécifique - c'est-à-dire qu'il ne se substitue pas à l'action des résistants militants à l'A.N.A.C.R. - que peuvent et doivent avoir les « Amis de la Résistance », rôle qui n'est pas dans le futur mais actuel. S'il n'y a pas dès aujourd'hui une existence et une activité des Amis, des groupes d'Amis, aux côtés des comités départementaux de l'A.N.A.C.R., activité articulée avec la leur, s'appuyant sur eux, bénéficiant de leur aide et conseils, cela hypothéquerait le nécessaire relais par des générations nouvelles, du combat qu'ont mené et que mènent encore les résistants pour les valeurs démocratiques et patriotiques qui les motivèrent durant la guerre et pour lesquelles ils n'ont cessé de combattre depuis.

« Il nous faut nous convaincre et convaincre de la nécessité de recruter davantage d'Amis et de les organiser dans des groupes d'Amis, de faire en sorte que ces groupes aient une activité réelle, régulière, militante, tournée vers l'extérieur. Or, il n'y a aujourd'hui qu'une vingtaine de groupes d'« Amis » réellement organisés, chiffre faible au regard de celui de 8000 possesseurs de cartes d'« Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) », qui représentent une force réelle. Il est vrai que des groupes sont en formation ou en organisation dans plusieurs endroits.

« Nous sommes donc confrontés à la nécessité d'un travail d'organisation sur les plans local et départemental - création de groupes locaux là où c'est possible ou simplement au niveau départemental - ainsi qu'au

plan national. Se posent ainsi les problèmes du dépôt de statuts par les groupes départementaux d'Amis, du supplément « Ami » au journal de la Résistance, de la cotisation, de l'expression nationale des « Amis » etc. « Mais, ces problèmes d'organisation ne sont concevables que pour le développement d'une activité : bataille du 27 mai, lutte contre le négationnisme et la xénophobie, liens noués avec les organisations de jeunesse, organisation de conférence, etc. »

Christiane Cros présenta ensuite les premiers résultats émanant des réponses au questionnaire envoyé aux directions départementales de l'A.N.A.C.R. et aux responsables des « groupes d'Amis », portant sur l'organisation et les activités des « Amis » dans les différents départements; résultats d'où il ressort que si les « Amis » suscitent l'engagement de nombreux enseignants et retraités de l'enseignement, il leur reste à s'adresser plus largement aux autres couches de la population, qu'un effort doit être fait plus particulièrement en direction de la jeunesse, que des disparités existent selon les départements, notamment quant à l'âge moyen des « Amis » (majorité de retraités dans l'Oise, les Hauts-de-Seine ou la Vienne, 40 ans dans l'Hérault, entre 40 et 60 ans dans la Drôme, le Lot-et-Garonne ou les Pyrénées-Orientales), etc.

Suivit une discussion à laquelle prirent part notamment Bernard Delaunay (Corrèze), Robert Oudjavin (Ain), Mireille Monier (Drôme), Colette Torrey (Haute-Saône), Robert David (Morbihan), Jean-Jacques Margem (Marne), Georges Feldmann (Indre), Nicole et Raymond Zerline (Oise), René Mesle (Var), Martine Péters (Isère), Michel Cadays (Lot-et-Garonne), Simone Mariotte (Saône-et-Loire), Robert Foreau (Paris), Guy Deschamps (Eure), ainsi que Robert Chambeiron, Jean Thouvenin, Charles Fournier-Bocquet et Jacques Varin. Furent évoqués les problèmes de dépôt de statuts, étant précisé que s'il est souhaitable que cela soit fait, tant pour fournir un cadre démocratique à l'activité des Amis que pour permettre l'octroi de subventions, chaque comité départemental garde la liberté d'en apprécier l'opportunité, les problèmes de cotisations qui ne peuvent être un obstacle à l'adhésion aux « Amis », les difficultés rencontrées dans certains départements quant à la place faite aux « Amis » dans l'activité générale de l'A.N.A.C.R., les initiatives propres à toucher la jeunesse et permettre le lien avec l'ensemble de la population (et cela à partir d'exemples concrets pris dans certains départements), tels des conférences, voyages, soirées, vidéos, etc. les démarches vers les municipalités (« 27 mai », subventions), vers les lauréats du concours de la Résistance, les enseignants, etc.

Concluant les travaux, Charles Fournier-Bocquet s'attacha à montrer, alors que les déclarations xénophobes et les écrits négationnistes se multiplient, qu'est diminuée, sinon remise en cause la présence de résistants dans diverses instances - tel le concours de la Résistance et de la Déportation, l'importance du rôle que doivent jouer chaque jour davantage les « Amis de la Résistance », dans des formes qui leur sont propres et en étroite association avec l'A.N.A.C.R., dont les orientations sont celles des « Amis » parce que fondatrices et définies en commun lors des congrès nationaux et départementaux. Jacques Varin, quant à lui, exprima le souhait que les responsables des « Amis » mutualisent leurs expériences, fassent part de leurs suggestions et expriment leurs attentes, afin que se développent une réflexion et une action collectives.

PARIS : UN AN D'EXISTENCE DU GROUPE DES AMIS

Depuis le 23 mars 1996, le groupe de Paris des « Amis de la Résistance (ANACR) » s'est donné une structure conforme à ses buts dans le cadre défini par les congrès de l'ANACR.

Au cours de cette réunion constitutive, un débat à partir d'une projection vidéo sur la libération de Paris a permis aux participants de mieux connaître et comprendre cet événement capital de l'histoire de notre ville grâce aux questions qu'ils ont pu poser à André Tillet, président du Comité de Paris de la Libération, et aux nombreux anciens résistants présents.

Le 23 août à l'Arc de Triomphe, autour des présidents nationaux Henri Rol-Tanguy, Robert Chambeiron et Louis Bléys, compagnon de la libération, avec les anciens résistants parisiens, et le 7 septembre, place du 18 Juin, ils étaient plusieurs à participer à la célébration de la libération de Paris organisée par le Comité Parisien de la Libération.

Le 21 septembre, les « Amis de la Résistance » ont découvert et visité le Musée de la Résistance nationale à Champigny. Ils ont été passionnés par les documents exposés et se sont promis de renouveler et d'amplifier cette expérience en y amenant des plus jeunes.

Le même jour, au Centre International de Séjour de Paris, se réunissaient les délégués des groupes départementaux d'Amis existants et, en présence des représentants du Bureau national, Charles Fournier-Bocquet, Jacques Weiller, Jacques Varin faisaient le point sur leur activité et leurs projets.

Une dizaine d'« Amis de la Résistance » de Paris ont participé, du 25 au 27 octobre dernier, au congrès national de l'ANACR à Châteauroux.

Enfin le 30 novembre, ils se retrouvaient à l'Espace Jemmapes pour évoquer, à deux pas de la place qui porte son nom, la figure légendaire du colonel Fabien. Mme Andrée Georges, son épouse, et Georges, son frère, honoraient la réunion de leur présence. Ses compagnons de combat, des maquis puis de ce qu'on a appelé ensuite la « Colonne Fabien », ont ressuscité sa personnalité et son action. Colonel à 25 ans, son destin n'est pas sans rappeler le souvenir de cet autre Français patriote, Lazare Hoche, général à 25 ans et disparu en pleine gloire à 29 ans.

Nous sommes décidés à poursuivre ce travail d'information en direction de ceux qui n'ont pas vécu ces événements. Mais nous rencontrons des difficultés sur deux

points. Tout d'abord, le recrutement des nouveaux « Amis ». C'est une augmentation de plus de 30%. Cela peut sembler satisfaisant. Ne nous y trompons pas: qu'est-ce que 120 personnes dans une ville comme Paris ?

Le deuxième point, c'est la difficulté à rencontrer de nouveaux publics. Même dans le monde scolaire où nous sommes les mieux implantés, nous touchons peu de professeurs et d'élèves en dehors du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Nous n'avons aucun contact dans le monde universitaire et étudiant. Et il faudrait, pour bien faire, que nous réussissions à toucher le monde du travail, et particulièrement les jeunes travailleurs, par l'entreprise des syndicats, des comités d'entreprise, toutes les organisations professionnelles.

Robert Foreau-Fenier

SAONE-ET-LOIRE : UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL ACTIF

L'assemblée générale du comité départemental des « Amis de la Résistance ANACR » de Saône-et-Loire s'est tenue à Aze le 19 janvier dernier. De nombreux adhérents étaient présents à cette réunion statutaire qui fut riche d'échanges.

Après les traditionnels mots d'accueil, la présidente Simone Mariotte présentait le rapport moral qui rappelait l'objectif essentiel des « Amis de la Résistance »: « Transmettre la mémoire pour fertiliser l'avenir ».

Jacques Thomassin, secrétaire, devait ensuite donner lecture du rapport d'activité 1996: collecte des adhésions par les comités locaux constitués, visite d'un haut-lieu de la Résistance (le Vercors) avec 78 participants, élaboration d'un document pédagogique par un groupe d'Amis, participation à un stage Education Nationale (lecture et recherche de documents liés à la période de la Résistance à l'école

élémentaire et au collège); participation de 4 Amis au congrès ANACR de Châteauroux (25, 26 et 27 octobre 1996); participation aux cérémonies commémoratives; à l'assemblée générale de l'ANACR à Moroges et aux travaux des comités national et départemental de l'ANACR.

Alain Sarrai, trésorier, présentait le rapport financier, celui-ci avait été approuvé par les commissaires aux comptes (André Drillien et Jean-Pierre Gabriel).

La présidente mit ensuite aux voix le renouvellement des 6 membres du conseil d'administration sortants. A l'unanimité, ils furent reconduits dans leur fonction (Jeanne Aubague, Andrée Commerçon, Béatrice Defay, Jacques Boyat, Raymond Courdiou et Roger Delport).

Cette assemblée se termina par les perspectives 1997 et les questions diverses. De nombreux projets furent avancés: conférences, présentation de l'exposition ANACR, rencontre avec d'anciens résistants, débats...

Ces projets, concrétisés au niveau local ou départemental, devraient permettre aux jeunes, aux enseignants et à tous les Amis de l'ANACR de mieux connaître ce que furent la Résistance et les résistants.

A noter l'intervention de M. Jean-Claude Bernardet, président du Souvenir Français de Maçon, à l'origine de l'installation du Musée du Combattant au Château du Grand-Four à Maçon, qui rappela l'importance de transmettre la Mémoire (connaître, comprendre et respecter l'Histoire) et la place du Musée à cet égard.

Il convient de donner quelques précisions sur le travail sur la Résistance réalisé par 8 Amis, travail qui, après un stage proposé dans le cadre du plan de formation départemental de l'Education Nationale, en novembre 1996, va conduire à l'édition d'un dossier pédagogique à l'usage des enseignants des premier et second degrés. Le stage éducation nationale, conduit par M. Jean Michel, professeur d'histoire à l'UFM de Maçon, a permis à 12 enseignants de Saône-et-Loire de mieux appréhender la période de la Résistance et de les mettre en situation de présenter cette période à leurs élèves. Les intervenants de ce stage ont été M. Vitte (le vocabulaire à l'époque de la Résistance), Mme et M. Jeannot (recherche et lecture de documents), Mme Gillot-Voisin (la répression). La qualité de chacune des interventions a été reconnue unanimement par les stagiaires.

Simone Mariotte

(« Ami entends-tu... » 1^{er} trimestre 1997)

LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE

Recueillir les souvenirs des Anciens Résistants est l'un des objectifs des « Amis ». L'un d'entre eux, Christophe Teyssot, en souligne l'importance: « Je souhaiterais intervenir sur la nécessité de recueillir les documents et témoignages de tous les Anciens Résistants pour laisser une trace écrite de ces faits locaux, missions diverses, dissimulations d'armes, de matériels, mais aussi des personnes recherchées par les différentes polices allemandes et vichystes, tout ce qui peut parfois paraître pour certains normal ou anodin, mais néanmoins important! Car toutes ces actions forment ce qui fut la Résistance française! »

« En effet, plus de cinquante ans nous séparent de la Libération et le temps ne joue pas en notre faveur.

« Sans oublier le côté secret et confidentiel nécessaire à votre sécurité; la mémoire s'estompe, la maladie et malheureusement la disparition de certains d'entre vous, exigent de consigner les récits dans une banque de données nécessaires au souvenir, mais aussi à l'enseignement des générations futures.

« Nous, jeunes « Amis » de la Résistance, nous nous devons de transmettre l'Histoire et le flambeau qui anima la Résistance tout entière! »

« Qui n'a pas eu dans son entourage un parent, un ami, un voisin dans la Résistance? »

« Pour ma part, mon grand-père que je pensais immortel, est décédé en 1988 emmenant avec lui ses souvenirs, anecdotes, récits de son action dans l'Armée Secrète de la Loire. Il m'a fallu entreprendre par la suite d'énormes travaux de recherche afin de retrouver des documents, mais aussi ses camarades de combat pour recueillir leurs témoignages.

« Alors, jeunes « Amis » de la Résistance, ne faites pas la même erreur, n'hésitez pas à aller au devant de ces soldats de l'ombre, hommes et femmes qui furent nos libérateurs, nobles héritiers des soldats de Valmy, et des insurgés de la commune de Paris.

« Les outils nécessaires à ces démarches: patience, courtoisie, persévérance, bloc-notes et magnétophone.

« Pourquoi tout cela? »

« Mais parce que ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre! »

« Une Nation qui se coupe de ses racines, qui perd sa propre mémoire, qui ne se reconnaît plus dans le miroir terni du passé, est d'avance, une Nation condamnée, appelée à disparaître car la mémoire est la racine de la délivrance comme l'oubli est celle de l'exil.

« Paul Eluard disait: « Si l'Echo de leurs voix s'affaiblit, nous périrons! ».

(Résistance d'Auvergne n° 103 - 3^e trimestre 1996)

CONSEIL D'ETAT : JUSTICE RENDUE A UN RESISTANT

Annulant une décision inique du Secrétaire d'état aux Anciens Combattants confirmée par le tribunal administratif

Un résistant breton, J.V., titulaire de la Carte du Combattant et de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, qui, dès 1941, participa à une manifestation patriotique – ce qui lui valut des poursuites judiciaires – reçut en octobre 1986 une attestation de durée des services dans la Résistance, amputée de la période initiale de son engagement, période pendant laquelle il appartenait au Front National (le vrai).

« Résistant de la première heure »

Or, les quatre attestations qu'il avait produites à l'appui de sa demande de carte CVR étaient unanimes: il était entré dans une formation homologuée de la Résistance après avoir accompli des actes individuels remarquables dès le 1^{er} juin 1942. C'était si incontestable qu'il reçut le 14 mai 1945 du général commandant la 11^e région militaire une citation à l'ordre du régiment le qualifiant de « résistant de la 1^{re} heure ».

Aussi s'adressa-t-il au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants afin que la réalité des faits fût rétablie. Mais il se heurta à un refus de l'administration au motif qu'il n'avait interrompu son activité professionnelle que le 15 septembre 1943, date à laquelle il s'était engagé dans le réseau « Libération-Vengeance ».

A noter qu'ayant résidé aux Etats-Unis pour des raisons professionnelles, sa demande de certificat d'appartenance aux F.F.I. déposée quelques jours seulement après la forclusion du 1^{er} mars 1951, avait été à l'époque rejetée.

Atteint dans son honneur, et certain de son bon droit, J.V. saisit le tribunal administratif de Rennes en mai 1987. Il souligna la qualité de ses attestations: « Un officier des F.F.C., Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, médaillé de la Résistance; un autre adjoint subdivisionnaire F.F.I. pour la Bretagne, Chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance – et la concordance de

la date de son entrée dans la Résistance exposée par ces personnalités.

Néanmoins dans un jugement prononcé le 14 février 1990, le tribunal administratif de Rennes rejeta sa requête; le tribunal prétendait notamment que l'attestation de durée des services dans la Résistance « n'a ni pour objet, ni pour effet d'attester de l'activité combattante de son bénéficiaire, mais seulement d'être un élément de prise en compte des droits à une retraite en cas d'interruption d'une activité professionnelle ».

Le tribunal prétendait que l'intéressé avait « été incorporé dans un réseau de Résistance » au mois de septembre 1943. Par conséquent, le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et le tribunal effaçaient d'un trait de plume 15 mois d'activité clandestine.

J.V. ne se résigna pas, et il saisit la Cour administrative d'Appel de Nantes; laquelle, en vertu de l'article 81 du Code des tribunaux administratifs, transmit l'affaire au Conseil d'Etat. Dans sa nouvelle requête, il souligna qu'aucune des attestations qu'il avait produites à l'appui de sa demande de carte CVR n'indiquait que ses services avaient débuté au mois de septembre 1943, mais au contraire tout confirmait qu'il avait été incorporé dans un réseau le 1^{er} juin 1942.

A son encontre, l'administration des Anciens Combattants non seulement avançait que l'attestation de durée des services ne doit être délivrée que pour les périodes pendant lesquelles les intéressés n'ont pas eu d'activité professionnelle, mais elle mettait en doute que J.V. ait « effectivement participé à des actes précis et circonstanciés de Résistance à compter du 1^{er} juin 1942 ».

Dans sa réponse en 1990 adressée au Conseil d'Etat, J.V. énonça une réalité historique évidente: « Il est de notoriété publique que de nombreux membres de la Résistance ont conservé une activité professionnelle alors que simultanément ils déployaient une activité continue au sein de formations et mouvements de la Résistance. Parmi les réseaux F.F.C. (Forces Françaises Combattantes) ho-

mologués par le Ministère de la Défense, on relève le N.A.P. (Noyautage de l'Administration Publique) qui était sous l'autorité de la Délégation Générale ».

Une circulaire inopportune

Cependant, le directeur général de l'ONAC envoya le 17 octobre 1990 une circulaire aux préfets et aux directions départementales de l'Office National basée sur le jugement du tribunal administratif de Rennes à l'encontre de J.V. Il le fit tout en reconnaissant que cette décision ne revêtait pas « un caractère jurisprudentiel ». Néanmoins, il avait le front d'affirmer: « Il convient dans l'immédiat de s'en inspirer dans la mesure où elle corrobore la position de l'administration » et il proposait aux destinataires de la circulaire de leur fournir « l'argumentaire qui pourrait utilement (...) être opposé » à un cas semblable.

L'Arrêt du Conseil d'Etat

La Haute Juridiction, saisie le 20 mars 1990, a publié sa décision le 12 février 1997. Dans ses considérants, le Conseil d'Etat rappelle qu'au terme de l'article R. 260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et de Victimes de Guerre « le temps de présence pris en considération pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance est mentionné sur ladite carte à titre indicatif ». « Considérant que pour refuser à J.V., titulaire depuis le 21 octobre 1986 de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, la prise en considération de services de Résistance antérieurs au 15 septembre 1943, le ministre se fonde sur la circonstance que, pendant la période du 1^{er} juin 1942 au 15 septembre 1943 où l'intéressé soutient avoir appartenu à un groupe de Résistance, il a poursuivi ses activités professionnelles. « Considérant que si, aux termes de l'article 2 du décret susvisé du 6 août 1975: « Lorsque les conditions fixées par le dernier alinéa de l'article 1^{er} ne seront pas remplies, les périodes pendant lesquelles une personne n'a pu exercer une activité professionnelle en ra-

son de faits de Résistance pourront donner lieu, sur la demande de l'intéressé, à la délivrance, par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de la guerre, d'une attestation permettant d'établir leur durée », ces dispositions ne sont susceptibles de s'appliquer qu'aux personnes qui, faute d'avoir pu justifier de services homologués ne se sont pas vus reconnaître la qualité de combattant volontaire de la Résistance; qu'elles ne sauraient être opposées aux personnes qui comme J.V. ont obtenu cette qualité; qu'il suit de là que la circonstance que J.V. aurait poursuivi ses activités professionnelles jusqu'au 15 septembre 1943 ne saurait à elle seule faire obstacle à la prise en considération et à la mention sur sa carte de services de Résistance antérieurs à cette date; que la décision attaquée qui se fonde sur ce motif est entachée d'erreur de droit.

« Considérant qu'il résulte de tout ce qui précède que J.V. est fondé à soutenir que c'est à tort que, par le jugement attaqué, le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande.

« Décide:

« Article 1^{er}: le jugement du tribunal administratif de Rennes en date du 14 février 1990 et la décision du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants en date du 2 avril 1987 en tant qu'elle refuse à J.V. la prise en considération de services dans la Résistance antérieurs au 15 septembre 1943 sont annulés.

« Article 2: la présente décision sera notifiée à J.V. et au ministre-délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre ».

Ainsi, une décision de l'administration et un jugement du tribunal administratif étaient entachés d'erreur de droit et l'administration prétendait se servir d'un jugement qui ne pouvait être considéré comme faisant jurisprudence comme un modèle, un exemple à suivre.

Ainsi, justice a été rendue à un résistant; nous en éprouvons une grande satisfaction tout en regrettant qu'il ait fallu plus de dix ans pour que J.V. obtienne gain de cause.

Jacques WEILLER

ASSEMBLÉE NATIONALE :

JEAN DE GAULLE CONTRE LA FORCLUSION DE FAIT

Nous publions, ci-dessous, la question écrite adressée à M. le ministre-délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre par M. Jean De Gaulle, vice-président de l'Assemblée Nationale, député de Paris, adjoint au maire de Paris.

Comme l'ANACR, il souligne qu'en raison de la publication du décret du 19 octobre 1989 et de la circulaire du 29 janvier 1990, « une nouvelle forclusion de fait est apparue » et il s'élève contre « la discrimination instaurée par ces textes entre les titulaires de la carte CVR, selon que leurs services ont été ou non homologués par l'autorité militaire... ».

Voici le texte de la question écrite: « M. Jean De Gaulle attire l'attention de M. le Ministre délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre sur les dispositions législatives et réglementaires visant l'attribution de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance (C.V.R.).

« La loi n° 89-295 du 10 mai 1989 a levé la forclusion de fait qui existait depuis la fin de l'homologation des services de Résistance par l'autorité militaire en 1951, ouvrant ainsi droit à la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance, aux personnes dont les services n'avaient pas été homologués et qui n'avaient pas présenté de demande dans les délais impartis. « Toutefois, ainsi que l'ont exposé plusieurs propositions de lois depuis 1994, le décret du

19 octobre 1989, pris en application de la loi de 1989 et la circulaire du 29 janvier 1990 arrêtée en application dudit décret, ont annulé, pour un certain nombre de résistants – notamment les membres de la Résistance Française (R.I.F.) – les dispositions de la loi de 1989. Ainsi, par le biais de la discrimination instaurée par ces textes entre les titulaires de la carte de C.V.R., selon que leurs services ont été ou non homologués par l'autorité militaire et en raison des nouvelles exigences en matière de preuve, une nouvelle forclusion de fait est apparue.

« Il lui demande donc d'examiner les mesures nécessaires pour lever cette nouvelle forclusion de fait, permettant le retour à l'esprit des dispositions du décret n° 75-725 du 6 août 1975 portant suppression des forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévus par le Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre et de l'instruction ministérielle n° 76-975 du 17 mai 1976 y afferant ».

Comme nous l'avons souvent souligné, des parlementaires de la majorité et de l'opposition demandent que des conditions équitables d'examen et d'attribution du titre de CVR soient rétablies. Il s'agit maintenant pour les uns et les autres d'unifier leurs efforts pour que sans délai un projet de loi en ce sens soit soumis au Parlement.

COMMISSIONS :

VEILLER A UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE

Le « Journal de la Résistance » a informé ses lecteurs en septembre 1996 des nouvelles dispositions consécutives au décret du 7 juin de la même année relatif à la composition des Commissions départementales d'attribution des titres de CVR et de Combattant au titre de la Résistance.

Les commissaires sont désormais « nommés par le Préfet sur propositions des associations représentatives d'anciens résistants... ». Dans plusieurs départements et notamment dans ceux où des difficultés apparaissent pour réunir le quorum, en raison de décès ou d'absences pour maladie, les comités de

l'ANACR ont déposé des candidatures conformes à la réglementation en vigueur. Ces initiatives sont utiles, nécessaires, et nous avons eu la satisfaction d'apprendre que deux responsables de l'ANACR du Rhône siègeront dorénavant aux séances de travail de la Commission de ce département après des démarches répétées auprès du Préfet.

AVIS DE RECHERCHE

M. Raymond Christmann recherche un prisonnier de guerre évadé en 1942, arrivé chez mes parents à Hoëville, à 20 km de Nancy. Fin septembre 1993, est revenu sur les lieux, a donné ses coordonnées qui ont été égarées. Avons appris qu'il vit à Périgueux et a une fille à Metz.

Ecrire à Mme Simone Fortrat, 16 rue Gambetta, 10600 La Chapelle Saint-Luc, n° de téléphone: 03.25.80.24.16

RETRAITE DU COMBATTANT

Valeur du point d'indice à compter du 1^{er} mars 1997: 78,43.

Retraite du combattant (montant annuel): **2.588,19 F.**

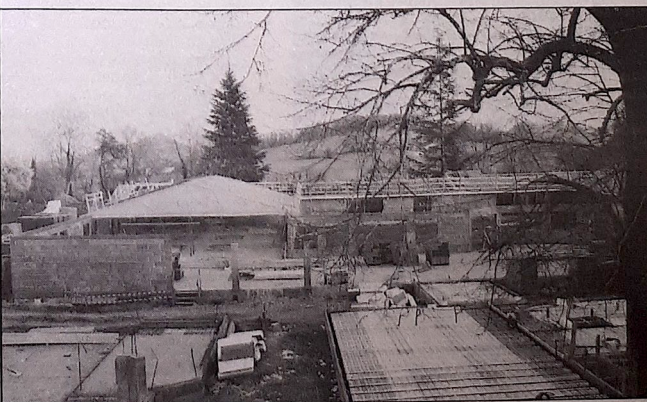
CENTRE DELESTRAINT-FABIEN

Posant la première pierre des travaux d'extension et de modernisation du Centre Delestraint-Fabien à Penne-d'Agenais le 23 janvier dernier, conjointement avec M. Jacques Valade, président du Conseil régional d'Aquitaine, et en présence de personnalités parmi lesquelles on reconnaissait M.M. Charles de Caqueray, vice-président du Conseil général, Mme Anne-Marie Victor, directrice du Centre Delestraint-Fabien et plusieurs membres du Bureau national de l'ANACR, dont Jean Barres et Jean Thouvenin, vice-présidents, Jean Mirouze, René Roussel et Jacques Weiller, des responsables de l'ANACR du Lot-et-Garonne, ainsi que de Pierre Michaud, membre du C.N. et représentant de la présidence nationale auprès des autorités régionales, Robert Chamberlain, président-délégué de l'ANACR, a évoqué en ces termes les concours apportés par diverses organisations et personnalités à l'ANACR pour cette réalisation:

« Merci... aux institutions financières et sociales, aux associations du monde combattant qui ont bien voulu nous accompagner dans le montage financier de notre projet, notamment la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de l'Aquitaine, la Caisse Mutualiste Nationale de la F.N.A.C.A. représentée par Jacques Chapa et Roland Pons, dorénavant membres du Conseil de Gestion de Penne-d'Agenais, l'Office National des Anciens Combattants, la Caisse d'Epargne de Bordeaux-Aquitaine.

« Nos architectes, de même que nos bureaux de contrôle ont fait un excellent travail qui assure bien de la suite des événements et je veux les remercier. Nos camarades de l'ANACR du Lot-et-Garonne – je m'excuse de ne pouvoir les citer tous, mais je pense en particulier à Jean Barres, vice-président national, à André Huser et Jean Mirouze, membres de notre direction nationale – se consacrent sans compter depuis de longues années à la vie du Centre. Dans les moments d'incertitude, ils n'ont jamais baissé les bras et ont mis toutes leurs forces au service de notre projet de reconstruction. Qu'ils en soient remerciés.

« Merci également à notre camarade Pierre Michaud, président de notre comité départemental de la Gironde qui assure la liaison avec la direction de Paris et à Pierre Teyssier qui fait un travail considérable dans la conduite de ce dossier. Mais si la direction de l'ANACR est impliquée directement dans la reconstruction du Centre de Penne, tout ce qui concerne la question du Centre est de la responsabilité de Mme Victor pour l'administration générale et du docteur Gardes pour le suivi médical ».



SOUSCRIPTION

DEPARTEMENT 02: Mr Marcel MORGADO, 100 Frs, Chauny. DEPARTEMENT 22: Mr Yves LEON, 1 000 Frs, Plerin. DEPARTEMENT 47: Comité départemental de Penne d'Agenais, 50 000 Frs; Mme Josephine TERMENS, 1 000 Frs, Penne d'Agenais. DEPARTEMENT 54: Comité départemental, 10 000 Frs. DEPARTEMENT 84: Amicale du 1^{er} Regt FTP SUD DROME, 500 Frs, Orange. DEPARTEMENT 85: Mr José FERNANDEZ, 50 Frs; Mr Bernard DEVAWCE, 100 Frs; Mr Daniel MIGOT, 30 Frs; Mme Simone MACHAUSSAT, 30 Frs; Mr Maurice LARDY, 100 Frs; Mme Geneviève LUCIER, 130 Frs, Vendée. DEPARTEMENT 89: Mr André CAPET, 2 000 Frs, Cusy. DEPARTEMENT 93: Dons adhérents et Amis, Comité de St-Ouen, 1 810 Frs; Don du Comité St-Ouen, 190 Frs. DEPARTEMENT 94: Comité Local de Champigny-sur-Marne, 2 000 Frs. TOTAL 12^e liste: 69 040 Frs. TOTAL DEPUIS LA REPRISE DE LA SOUSCRIPTION: 277 534 FRS.

TOTAL GENERAL DEPUIS LE DEBUT DE LA SOUSCRIPTION : 703 366,96 FRS

COUR D'APPEL DE ROUEN :

LE PEN A BIEN TORTURE EN ALGERIE

Le 17 février, la Cour d'Appel de Rouen a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende. Le 2 février 1992, aux cours de l'une des célèbres émissions « Sept sur sept », Jean-Marie Le Pen, président du Front National, déclara : « Il y a eu une torture en Algérie, il a torturé ».

Poursuivi en diffamation, il fut condamné par la 17e chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel de Paris le 17 décembre 1993, à 100 000 F d'amende. Le 22 juin 1994, la Cour d'Appel de Paris annula ce jugement, considérant que M. Le Pen n'avait pas tenu de propos délibérés un discours de provocation au crime. Mais la Cour d'Appel de Rouen a jugé que M. Le Pen avait tenu un discours de provocation au crime, et a condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende. Le 22 juin 1994, la Cour d'Appel de Paris annula ce jugement, considérant que M. Le Pen n'avait pas tenu de propos délibérés un discours de provocation au crime. Mais la Cour d'Appel de Rouen a jugé que M. Le Pen avait tenu un discours de provocation au crime, et a condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

◆ PROPAGANDE NEGATIONNISTE A L'ECOLE

Les 12 mars, 21 directeurs d'écoles parisiennes ont informé l'Académie des sciences et lettres de la situation. Ils ont déclaré que leurs établissements étaient inondés de livres négationnistes. Ils ont également déclaré que leurs établissements étaient inondés de livres négationnistes. Ils ont également déclaré que leurs établissements étaient inondés de livres négationnistes.

◆ ROQUES DEBOUTE

Nous nous souvenons tous du scandale de 1985, lorsque fut attribué à un certain Henri Roques, par l'Université de Nantes, un doctorat honorifique. Ce fut la première fois qu'un homme de lettres était nommé docteur honorifique par une université française.

REMOUS POLYTECHNIQUES (PRÉCISIONS)

Après avoir pris connaissance de notre dossier, le Comité de l'Université de Nantes a décidé de réviser son jugement. Il a décidé de réviser son jugement. Il a décidé de réviser son jugement.

COMMENT ON PARLE DE LA COLLABORATION AUX CADRES DE LA BUNDESWEHR

Les historiens allemands ne sont pas rares qui s'intéressent à l'histoire de la France. Ils ont écrit de nombreux livres sur la France. Ils ont écrit de nombreux livres sur la France.

Mais, ce n'est pas le cas de tous. Il y a encore beaucoup de gens qui ne savent rien de la France. Ils ne savent rien de la France. Ils ne savent rien de la France.

Bref les Français... se précipitent en France. Ils se précipitent en France. Ils se précipitent en France.

CE QUE FUT L'« HONNEUR » DE LA WEHRMACHT

Une exposition présentée à Munich évoque de vives polémiques et des débats passionnés. Elle évoque de vives polémiques et des débats passionnés. Elle évoque de vives polémiques et des débats passionnés.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

◆ LA VENTE D'OBJETS NAZIS « CONSTITUTIONNELLE » !

Le 29 novembre, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt qui a été accueilli avec beaucoup d'intérêt. Il a été accueilli avec beaucoup d'intérêt. Il a été accueilli avec beaucoup d'intérêt.

LE COLLECTIONNEUR DE CHEMNITZ

Le bourgmestre de Chemnitz vient de recevoir une correspondance d'un collectionneur d'objets nazis. Il a reçu une correspondance d'un collectionneur d'objets nazis. Il a reçu une correspondance d'un collectionneur d'objets nazis.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

Des milliers de jeunes gens affluent dans les centres d'entraînement de la RSI. Beaucoup n'ont jamais porté d'armes. Ils ne savent rien de la guerre. Ils ne savent rien de la guerre.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

Bref les Français... se précipitent en France. Ils se précipitent en France. Ils se précipitent en France.

UNE CREATION ALLEMANDE

Libérés par les parachutistes allemands le 12 septembre 1943, Mussolini est transféré en Allemagne. Il est transféré en Allemagne. Il est transféré en Allemagne.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

AVRIL 1945 : FIN DE LA « REPUBLIQUE DE SALO »

Le soir du 15 septembre 1943, l'agence de presse Stefani annonce que « Benito Mussolini a repris aujourd'hui la direction suprême du fascisme en Italie ». Elle annonce que Benito Mussolini a repris aujourd'hui la direction suprême du fascisme en Italie. Elle annonce que Benito Mussolini a repris aujourd'hui la direction suprême du fascisme en Italie.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

Bref les Français... se précipitent en France. Ils se précipitent en France. Ils se précipitent en France.

LA RESISTANCE ANTIFASCISTE

C'est que l'opposition au régime fasciste, déjà forte en Italie du Nord à l'époque de la splendeur de Mussolini, n'avait fait que croître après les événements du 25 juillet 1943. Elle a croître après les événements du 25 juillet 1943. Elle a croître après les événements du 25 juillet 1943.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

AFICHE DE PROPAGANDE DE LA REPUBLIQUE DE SALO

Mussolini et Graziani vont tenter toutefois de reconstruire les forces armées luttant aux côtés de Wehrmacht. Ils vont tenter toutefois de reconstruire les forces armées luttant aux côtés de Wehrmacht. Ils vont tenter toutefois de reconstruire les forces armées luttant aux côtés de Wehrmacht.

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

LES MILITAIRES ALLEMANDS AURAIENT PRÉFÉRÉ LA « REPUBLIQUE DE SALO »

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

DICTIONNAIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 22 février 1992, la Cour d'Appel de Paris a rendu un arrêt destiné à être définitif : « faire du bruit » est une infraction pénale, mais pas la « provocation au crime ». Les juges ont donc condamné le parti Front National à 100 000 F d'amende.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

BAS-RHIN

Une exposition à succès ont titré les « Dernières Nouvelles d'Alsace » du 29 mars 1997, et le « Progrès de Lyon » du 27 mars 1997 a parlé « d'une expo qui fait de l'ombre à Le Pen ». C'est le sens de l'exposition réalisée du 17 au 31 mars 1997 par le comité départemental du Bas-Rhin de l'ANACR, avec le concours de nos amis de la DRAFD (Association des Allemands dans la Résistance française et de la « Fondation de la Rose blanche »).

Plus de 8000 visiteurs ont contemplé pendant cette quinzaine les panneaux relatant la montée du nazisme en Allemagne, son emprise sur une population désorientée par une crise économique propre à développer toutes les formes du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme. Comment ne pas tirer un parallèle avec la situation actuelle en France et dans de nombreux pays d'Europe.

Mais, les panneaux montraient aussi, que ce soit ceux de la DRAFD, ou ceux de la « Rose Blanche » que l'on peut s'opposer au fascisme: Hans et Sophie Scholl, figures emblématiques de la jeunesse allemande, antihitlérienne, et leurs camarades de l'université de Munich ont sacrifié leurs vies pour que cesse la guerre menée par Hitler et son armée fanatisée, dans laquelle SS et Wehrmacht rivalisaient d'ardeur pour nuire, pour massacrer, pour piller. Le dernier panneau de l'exposition de la « Rose Blanche » montre le résultat de cinq années de guerre: des corps de déportés sans sépulture, une ville allemande rasée, des soldats allemands, se rendant tristement vers les camps de prisonniers de guerre.

Quel beau message laissent les panneaux de la DRAFD: après une dénonciation de l'injustice des gouvernements de 1939 qui enfermaient dans des camps d'internement, sans distinction, les citoyens allemands ou autrichiens, amis ou ennemis de la France, une série de panneaux apportent la preuve de l'action résistante, à nos côtés, de nos amis allemands. Une fois de plus, des étrangers se mettaient au service de la France comme le faisaient les soldats d'Afrique du Nord qui composaient aux trois-quarts l'armée française qui débarqua en Provence le 15 août 1944.

Plus de 8000 visiteurs dont plusieurs centaines de collégiens et de lycéens, emmenés par leurs professeurs: voilà le bilan positif d'une exposition qui fut inaugurée par le maire de Strasbourg, Catherine Trautmann, à laquelle Roland Netter, remettait une carte « d'Ami de la Résistance (ANACR) sous les applaudissements des nombreuses personnalités qui se pressaient dans le pavillon Joséphine, bel immeuble se trouvant dans le Parc de l'Orangerie à Strasbourg.

Un colloque avait réuni les 18 et 19 mars, sur le thème de l'exposition, de nombreux témoins de l'époque, allemands et français, des historiens venus des deux pays. Un public attentif suivait les exposés des intervenants et de ceux qui apportaient leur contribution lors des discussions. Notre amie Catherine Trautmann, lors de la séance inaugurale, appelait à la vigilance contre les extrémistes qui avaient choisi, par provocation, Strasbourg, pour y tenir un congrès qui dut se dérouler à huit-clos devant l'opposition qui se manifestait massivement dans les rues de la ville. François Scheer, ambassadeur de France en RFA, qui présidait une séance du colloque s'écriait: « Je me réjouis que ce colloque ait lieu à Strasbourg, dans une Alsace qui a su, jadis, résister à l'oppression et n'aguère dit oui à l'Europe, mais qui ne peut dans le même temps adhérer à une idéologie de l'exclusion ».

Une journée, toute particulière, rassembla le 20 mars à Kehl, dans le local transfrontalier de la Jeunesse, collégiens et lycéens français et allemands, qui purent poser de nombreuses questions sur leurs actions dans la Résistance à la dizaine de camarades de la DRAFD qui, avant de rejoindre leur patrie, avaient tenu à participer à cette réunion.

Le fait du hasard avait placé notre manifestation à un moment crucial pour la démocratie et avait montré que l'on peut et l'on doit s'opposer à toute forme de l'extrémisme: la Résistance contre le nazisme imposant une nouvelle Résistance contre le néo-fascisme.

Roland Netter

ALPES-MARITIMES

Le 7 mars 1997 s'est tenu à Menton l'Assemblée générale de l'ANACR au lycée de l'école hôtelière à Caravan. Tout d'abord, une gerbe a été déposée au Monument de la Résistance, en présence de M. Césari, maire de Roquebrune Cap Martin. Le président Gaziello présenta le rapport moral.

A l'heure actuelle, la Résistance se doit de rester vigilante, vu ce qui se passe à l'heure actuelle en Europe. L'ANACR a été présente à toutes les cérémonies, surtout à Sospel lors de l'anniversaire des jeunes fusillés de Sospel, une prise de parole du président stigmatisant l'acte de sauvagerie et l'assassinat par les Allemands de 15 jeunes maquisards qui ont été fusillés; et il fut un exposé sur les événements et le drame du maquis de l'Abbarba.

Le rapport du secrétaire général, M. Victor Spozio, fut axé sur le Concours de la Résistance et la Déportation. Beaucoup de jeunes ont soif d'apprendre ce qui s'est passé durant la seconde Guerre mondiale et pourquoi il y a eu un tel génocide.

Le rapport du trésorier, M. Villepoux, mit en évidence une trésorerie très bien tenue et, après vérification, quitus lui a été donné. M. Eyhard, président de l'UFAC. Après beaucoup de discussions, nous avons réussi à conserver l'unité des anciens combattants et le Ministère des Anciens Combattants de Nice. La mémoire des anciens combattants ne peut être prise par personne.

M. Odré, secrétaire départemental, évoqua la nécessité de l'union pour le Musée de la Résistance de Nice; après 10 ans de travail, nous avons un rez-de-chaussée et 3 étages remis en état par des bénévoles qui se dépensent sans compter. Nous avons beaucoup d'objets et de la documentation de l'époque. Nous avons trouvé des tracts de l'époque de Vichy. Il y a aussi une bibliothèque avec beaucoup de livres, une salle pour la déportation et des documents d'époque. Visiter ce musée fait comprendre beaucoup de choses.

Après les rapports, il y a eu l'élection du bureau: président d'honneur: Paul Longuet, président: Benoit Jajiliou, vice-présidente: Maria Joli, vice-présidente au nom des Amis: Mireille Jourdan, secrétaire général: Victor Spozio, trésorier: Maurice Villepoux, porte-drapeau: M. Cauvin, membre du bureau: Louis Imbert, vérificateur aux comptes: Suzanne Guidi.

MORBIHAN

200 anciens résistants et amis ont assisté à l'Assemblée générale de l'ANACR du pays de Lorient, le 27 mars dernier à Lorient, en présence de nombreuses personnalités dont M.M. Yves Lenormand, conseiller général, Jean-Pierre Anfré, maire de Lanester, Joseph Ravallev, maire de Caudan, Henri Scarnic, adjoint au maire de Lorient, le colonel Emile Lefèvre, président du comité de la Légion d'Honneur, Duchenet, du Souvenir Français, lieutenant de gendarmerie, Jean-Claude Artu, Jean-Claude Queudet, de la FNDIRP.

Présentant le rapport d'activité, le président Charles Carnac a rappelé l'immense succès des cérémonies qui ont marqué le 50e anniversaire de la libération de Lorient, ainsi que celui des traditionnelles cérémonies de Port-Louis, Penthievre, Pluméliau, Lann-Dordou, du Pont de la Roche-Bernard, etc.

En 1997, toutes les commémorations seront renouvelées. Le 27 mai à Ploemeur, pour marquer le 54e anniversaire de la constitution du Conseil National de la Résistance, nous inaugurerons une stèle à la mémoire de Jean Moulin, et le 26 juillet, nous célébrerons la « journée de la femme dans la Résistance », à Buby.

En soulignant l'importance du devoir de mémoire, le président appelle au renforcement des comités d'Amis de la Résistance (ANACR): « Nous devons tout faire afin que le souvenir de nos camarades morts pour la Liberté ne disparaisse pas des mémoires, mais aussi pour que l'esprit de la magnifique cause pour laquelle ils sont morts, ne s'estompe à jamais... »

Si par malheur, nous abandonnions cette tâche sacrée, il se pourrait bien que dans quelques décennies, nos descendants puissent voir avec indifférence les bulldozers détruire le Mémorial de Port-Louis par exemple, pour en faire un parking.

(D'après « Ami entends-tu... » n° 100, 1er trimestre 1997)

GIRONDE

Le comité de Mérignac a tenu son assemblée générale à la Maison du Combattant le 12 janvier 1997, en présence du secrétaire départemental Roger Marifons, des secrétaires adjoints, Mmes Laberdesque et Soulié, de M. Souliou, président du comité FNDIRP de Mérignac.

Après avoir remis leurs cartes 1997 à tous les adhérents et « Amis » de l'ANACR, et après avoir accueilli au sein de l'association trois nouveaux « Amis », Mme Bely, Mme Pujol et M. Faro, la secrétaire-trésorière, Andrée Fay (elle-même « Amie » de l'ANACR), arrêta ses fonctions pour raison de santé, donna la parole au président, le commandant Pénichon.

Celui-ci remercia toute l'assistance de sa présence et présenta ses vœux pour la nouvelle année. Il résuma ce que fut le congrès de Châteauroux. Il s'éleva vigoureusement contre le projet de journée unique du souvenir le 11 novembre, faisant ainsi disparaître le 8 mai, jour anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie. Il insista particulièrement pour que le 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, devienne à Mérignac journée de commémoration.

Après débat, ce projet fut adopté et des contacts seront pris avec les autres associations de résistants et combattants pour mettre ce projet à exécution (manifestation au monument aux morts, exposition sur cette période, presse, écoles).

Roger Marifons dit son accord sur tout ce qui a été discuté. Il rendit un vibrant hommage aux « femmes de la Résistance », qui, pour la plupart, eurent un rôle courageux et efficace mais souvent méconnu, quoique certaines aient été à la tête de réseaux, telle Marie-Madeleine Fourcade au réseau Alliance ou Madeleine Riffaud, qui abattit un officier nazi en plein Paris.

Il dit sa satisfaction de savoir que le thème « les femmes dans la Résistance » serait le sujet du concours national 1997 et insista sur un recrutement de plus en plus nécessaire « d'Amis de l'ANACR » pour transmettre aux jeunes le flambeau des valeurs qui animèrent la lutte pour la liberté et la mémoire.

Le bureau du comité fut reconduit à l'unanimité.

(D'après « Résistance Unie en Gironde » n° 39, 11e année, mars 1997)

LANDES

Le comité ANACR de Tarnos-Saint-Martin et des « Amis de la Résistance » a tenu son assemblée générale le 22 janvier.

Les anciens résistants et leurs amis ont tout d'abord évoqué l'important succès du dernier congrès national de l'ANACR à Châteauroux (1126 participants dont 177 « Amis de la Résistance »), ce qui démontre la vitalité de l'association malgré les années qui passent ainsi que la grande actualité des idées et valeurs de la Résistance face à la résurgence de l'idéologie nazie.

Ils se sont en outre félicités de ce que le Concours de la Résistance et de la Déportation organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, ait pris cette année pour thème: « Les femmes dans la Résistance ». Ils sont persuadés que les collégiens et lycéens, qui sont les petits-enfants de cette génération qui eut tant à souffrir de la guerre, de l'Occupation et de la déportation, sauront tenir toute leur place dans ce concours.

Ils ont exprimé leur satisfaction qu'en réponse à leur demande unanime, la municipalité ait décidé d'honorer la mémoire de deux figures de la Résistance, André Bouillier et François Baudonne.

Enfin, après une introduction par Jean Serres, Georges Fabas, compagnon d'armes d'André Bouillier, a rappelé les actions audacieuses réalisées à Bordeaux par le Corps Franc « Marc » dont il fit partie avec deux autres tarnosiens, Jean Mouchet et Jean Capdeville.

Avant le repas fraternel, l'assemblée, l'assemblée a réélu le bureau du comité local à l'unanimité, avec notamment à la présidence d'honneur André Arias, Fernand Bousse et René Peltier à la présidence, Edouard Valéry, Georges Fabas, à la vice-présidence, Lucienne Ponsolle au secrétariat, Joseph Thirion au secrétariat adjoint, Suzanne Maisonnave à la trésorerie; Bernard Calbette, Pierrette Leurion et Jean Serres, représentant les « Amis de la Résistance (ANACR) ».

(D'après le « Trait d'Union de la Résistance des Landes », 1er trimestre 1997)

PUY-DE-DÔME

Le 12 janvier dernier a eu lieu l'assemblée générale du comité ANACR de Thiers, en présence de Maria Béligat, vice-présidente départementale. La séance a été présidée par Christophe Teyssot, le plus jeune « Ami de la Résistance (ANACR) », qui rendit hommage aux disparus de l'année passée. L'assemblée observa une minute de recueillement.

Après la lecture du procès-verbal 1996, adopté à l'unanimité, le compte-rendu d'activités fut présenté par le secrétaire, qui évoqua trois temps forts: En juin, l'organisation matérielle du congrès biennal départemental au complexe « Espace », à Thiers. Ce fut dans l'ensemble un succès. En juillet, la commémoration des combats de Vollore-Montagne et du Brugeron, permit de resserrer un peu plus les liens de camaraderie et d'amitié entre les résistants et leurs Amis. En octobre, les 25, 26 et 27 à Châteauroux au Congrès national, dont furent rappelées les principales orientations.

Puis le secrétaire rappela les projets retenus par le précédent bureau local:

- Développement des contacts avec les établissements scolaires et les professeurs d'histoire pour l'organisation d'expositions, meilleure connaissance des jeunes sur la Résistance dans la région thiernoise.

- Participation aux colloques pour la préparation du Prix de la Résistance, en liaison avec le comité départemental du prix.

- Formation d'une « Union Locale des A.C. ». Les autres organisations contactées sont en principe d'accord. Il reste à concrétiser. Organisation d'une conférence-témoignage avec la « Société Montdorv » et l'Association des Anciens élèves des Collèges d'Enseignement Public et du Lycée de Thiers ayant pour thème: « Le Dr Joubert, une figure locale, une famille thiernoise dans les tourments du siècle »; avec la participation de Nicole Joubert, Annie Fayet, Suzanne Rétru, Colette Sellier et Michel Bloch, anciens déportés-résistants de la région de Thiers.

- Continuation de la collecte des témoignages pour la Résistance ainsi que des documents d'époque.

- Révision de la forme et du contenu de l'exposition du comité sur la Résistance au travers de la seconde Guerre mondiale. Elle connut un bon succès en mars 1996 au collège « Robert-Schuman » de Noirétable à l'initiative de notre « Ami de la Résistance » de Thiers, des responsables de l'établissement et le concours du comité ANACR de Saint-Germain-Laval dans la Loire.

- Aide à la réalisation des « Sentiers de la Résistance », idée relancée l'an dernier par M. le maire du Brugeron.

Le bureau élu pour 1997 comprend notamment à la présidence d'honneur: Antoine Soyfer, à la présidence active: René Dumont, Jean Brunel, au secrétariat, Jean Brunel et au secrétariat-adjoint Christophe Teyssot (membre associé, responsable des « Amis »).

(D'après « Résistance d'Auvergne » n° 104, 4e trimestre 1996)

CÔTES D'ARMOR

Samedi 18 janvier s'est tenue l'assemblée générale du comité ANACR de Ros-trenen et de Saint-Nicolas-du-Peleu, salle de la mairie à Plounevez-Quintin, en présence de 60 personnes.

Le président René Desmarests fit observer une minute de silence à la mémoire de deux camarades décédés en 1996, puis il rappela le rôle de l'association: continuer d'expliquer, d'apprendre, ce que fut la Résistance. Jean Le Jeune s'est félicité que les épouses des camarades décédés restent membres de l'ANACR; il a rendu hommage aux femmes agents de liaison. « Elles nous ont permis de circuler plus facilement et d'accéder à des endroits où on n'aurait pu le faire ».

Le rôle des femmes dans la Résistance est le thème du Concours national 1997. Dans le cadre de ce concours, deux jeunes filles du collège du Comportal ont suivi les travaux de l'assemblée et écouté longuement trois anciennes agents de liaison: Simone Auffret, Lucienne Le Borgne et Yvette Bernard.

René Morvan, secrétaire trésorier, a donné les bilans d'activité et financier. Derrière les membres du bureau, on remarquait une grande photo de Jean Moulin. Les 60 personnes de cette assemblée se sont ensuite dirigées vers le monument aux morts où une gerbe fut déposée, en présence de Mme Berthelot, maire de Plounevez-Quintin.

(D'après « Ami entends-tu... » n° 100, 1er trimestre 1997)

PARIS

Le 28 janvier 1997, les adhérents du comité départemental ANACR de Paris se sont rassemblés dans la salle Jean Moulin de la mairie du IV^e arrondissement de Paris, sous la présidence d'André Tollet, président-délégué du comité qui, d'emblée, souligna la présence d'une assistance particulièrement nombreuse.

Dans sa présentation du rapport d'activité du bureau, Jacques Weiller se félicita tout à la fois de la stabilité du nombre d'adhérents à l'ANACR, et de la progression du nombre d'amis de plus de 30%. En ce qui concerne les « Amis de la Résistance », précisa-t-il : « 1996 aura vu une constitution au niveau départemental de Paris, d'un groupe d'amis bien structuré et qui a pris au long de l'année écoulée un certain nombre d'heureuses initiatives qui ont été organisées en osmose avec notre direction départementale de l'ANACR ». Puis le rapporteur rappela le succès du congrès départemental du 11 mai à la mairie du XX^e, et se félicita de la constitution d'une véritable « Commission de la Connaissance et de l'Enseignement de la Résistance », sous l'autorité de Josette Dumeix ; commission qui a déjà pris plusieurs initiatives. Enfin, Jacques Weiller décrit l'activité de plusieurs comités locaux et invita en conclusion à prendre toutes les dispositions nécessaires sur la pérennité des valeurs et des idéaux de la Résistance ».

Josette Dumeix étant absente pour raisons de santé, Yvette Servin, membre du jury départemental du Concours présenta le rapport sur la « Commission Connaissance et Enseignement de la Résistance ». Elle rappela, se servant des notes de Josette Dumeix, la réunion en décembre de la Commission à laquelle étaient présents, outre Josette Dumeix et Yvette Servin, Marcelle Petit, Jean-Pierre Riffault, Katherine Courjaret, Robert Foreau, Rosine et Sam Radzinski, Robert Endewelt, Suzanne Téoul et Jacques Weiller. Ensuite Yvette Servin montra l'activité suivie des responsables de l'ANACR, membres du Jury départemental du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Une discussion intéressante s'engagea ensuite avec la participation d'André Serres, du Comité de la RATP, insistant sur les initiatives déjà prises pour la célébration de la journée nationale de la Résistance, de Francis Cohen observant que nous avons aujourd'hui une meilleure qualité d'écoute des jeunes, de Maria Doriath et de plusieurs autres participants qui montrèrent leur accord avec l'ensemble des initiatives prises par notre association.

Albert Oriol, vice-président national, clôtura les travaux de l'Assemblée en évoquant les travaux du congrès de Châteauroux « physiquement et fraternellement ces délégations venues de partout. Puis il évoqua les décisions prises à Châteauroux concernant le développement des Amis, faisant ainsi la transition avec l'accueil des jeunes lauréats du Concours National. Les résistants eurent la joie de voir venir à leurs côtés, accompagnés par des chefs d'établissements, plusieurs professeurs, près d'une quarantaine de jeunes lauréats.

(D'après « Paris-Résistance » n° 80)

AIN

Réuni en Assemblée générale Salle des Fêtes de Nuyex le 27 mars 1997, le comité de Nantua et région de l'ANACR a adopté après discussion l'adresse suivante destinée à la population :

« Au temps de notre jeunesse le sentiment de république qui nous imprégnait face aux thèses fascistes portées par l'occupant nazi et le gouvernement de collaboration de Vichy motiva notre participation aux combats libérateurs.

« Ces combats qui permirent la restauration des valeurs fondamentales de la République, auxquelles nous adhérons toujours, nous conduisent à dire : attention à la répétition des méfaits de même inspiration. « Représentons nous ce que serait la société française si les « négationnistes » prévalaient intellectuellement, les admirateurs de Hitler, les zélés du nazisme, les profanateurs de tombes, les propagandistes du racisme devenaient partout des chefs. Nous avons connu cela et nous l'avons subi, beaucoup à en mourir. Mais, comme Lucie et Raymond Aubrac (...) nous avons combattu cette oppression.

« Nous vous conjurons de ne pas laisser sombrer la France dans ce nationalisme borné et dégradant destiné à nous ramener aux temps barbares ».

Deux délégations sont ensuite allées fleurir les deux monuments aux morts et s'y recueillir, à Mornay et à Volognat.

HAUTE-SAVOIE

Lundi 10 mars à Annecy, à l'appel d'une quarantaine d'associations, dont l'ANACR, s'est déroulée une importante manifestation pour protester contre la venue de Bruno Mégret, numéro deux du Front National, et l'un des dirigeants les plus virulents de ce mouvement.

Au-delà du personnage, c'était une manifestation contre la montée du Front National, marquant une volonté inébranlable de lui barrer la route.

Plus de 6000 personnes ont participé au rassemblement sur le Pâquier et ont défilé dans les rues d'Annecy, recevant sur leur passage beaucoup d'approbation. De très nombreux jeunes, des lycées particulièrement y ont participé.

L'ANACR y était présente avec sa banderole « ANACR Haute-Savoie-Hiller, Pétain, Le Pen, même combat : la Résistance ».

Cette banderole avait une grande signification : « aujourd'hui, devant la montée du fascisme, la Résistance continue ».

Roger GAUDON (Val-de-Marne)

Membre du Conseil National de l'ANACR lors du Congrès de Châteauroux, Roger Gaudon, vice-président du comité départemental ANACR du Val-de-Marne est décédé. Né en 1924, il était entré en Résistance dès l'âge de 16 ans. Engagé à la Libération sur le front des poches de l'Atlantique, il était CVR. Militant syndicaliste, il devint, après la guerre, un des secrétaires de la Fédération CGT des Cuir et Peaux. Il fut maire de Villeneuve-Saint-Georges et sénateur communiste du Val-de-Marne. Soucieux de la transmission de la mémoire et de la pérennisation du combat de la Résistance, il était attaché au développement des « Amis de la Résistance » (ANACR).

Georges COSTE (Essonne)

Membre honoraire du Conseil national et président départemental de l'ANACR de l'Essonne, Georges Coste, décédé le 9 février dernier, était commandant honoraire de la Police nationale et capitaine de réserve honoraire. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses décorations, dont la Croix de Guerre 39/45 Etoile d'Argent.

Jean TOUJAS

Ancien résistant, député communiste à l'Assemblée Constituante à l'Assemblée Nationale durant plusieurs années ; il succéda à André Leroy comme second secrétaire général de la FIR. Il fut un des initiateurs de la collaboration entre les organisations internationales d'anciens combattants (FMAC, CEAC, CIAPG et de la FIR) qui devint déboucher sur les Rencontres Mondiales des anciens combattants pour la sécurité et le désarmement.

Daniel LECUL (Somme)

Adjoint FFI à la 3^e compagnie FTPF du Vimeu, et ancien du Bataillon FFI 8/2 (Ardennes-Atlantiques), Daniel Lecul avait participé notamment à l'attaque de la prison d'Abbeville. Ses états de service lui avaient valu l'attribution de la Médaille de la Résistance Française, de la Croix de Guerre, de la Croix du Combattant et de la CVR.

L'ANACR de la Somme a aussi déploré la disparition à 96 ans de l'un de ses vétérans, Arthur PETIT, de Kiebrer GUEANT, vice-président de l'ANACR Sarre-Vermandois, médaillé militaire, de Marcel LEGER, vice-président de l'ANACR Sarre-Vermandois, ancien déporté à Buchenwald et chevalier de la Légion d'Honneur, de Victor GAUMARTIN, ancien du réseau Manipule et des FTPF, chevalier de l'Ordre National du Mérite, de Paul CUISSETTE et Jean GUARIN, tous deux CVR.

Victor TISSEYRE (Aude)

Disparu à l'âge de 87 ans, Victor Tisseyre - « Papa » pour tous les anciens du maquis - fut un des résistants de la première heure dans le Chabrais ; il avait participé à la formation d'un des premiers maquis de l'Aude, le camp FTP Gabriel Péri devenu par la suite « Falta - Jean Robert », du nom de deux jeunes patriotes tombés sous les balles allemandes à Nîmes en juin 1943.

Maurice PRIGENT, Paul CONSTANTIN (Loir-et-Cher)

Membre du Comité d'Honneur de l'ANACR du Loir-et-Cher, Maurice Prigent est décédé à l'âge de 88 ans. Il mit son métier de typographe au service de la Résistance, créant avec R. Dallidet une imprimerie clandestine, rue de Charonne, où seront imprimés « La Vie Ouvrière », « L'Avant-Garde », « L'Humanité », etc. Sans cesse obligé de se déplacer, ainsi que le matériel, pour échapper aux arrestations qui avaient touché sa famille (son père, sa belle-sœur, son beau-frère) il participa à la libération de Paris.

Disparu à l'âge de 90 ans, Paul Constantin, qui fut le trésorier du Comité local ANACR de Vendôme, avait participé à la Résistance au sein des FTPF. La connaissance des réseaux téléphoniques lui permit de collaborer avec ses camarades « FTPF » et « Libé d'effectuer » de multiples sabotages, dès 1943, entre autres sur la ligne directe assurant la liaison du poste de commandement du tunnel Saint-Rimay (Montoire) avec Berlin.

Le Comité ANACR du Loir-et-Cher a été aussi affecté par le décès de Georges LARCADE, ancien interné à Compiègne et qui fut président départemental de la FNDIRP, et par celle de Francisco MONGE, militant actif de la filière d'évasion des Républicains espagnols et qui participa à la formation de la compagnie des « guerilleros » au maquis Chambord-Mont.

VAR

Le 2 janvier dernier s'est déroulée à Signes la traditionnelle cérémonie à la mémoire des 10 jeunes maquisards du camp Marat et de celle du berger Ambrise Honorat abattus là, à la ferme de la Limate, il y a 53 ans. Furent associés dans cet hommage les 3 patriotes disparus dans les camps de la mort parce qu'ils avaient commis le crime de vouloir donner une sépulture décente aux maquisards massacrés, les 8 jeunes gens de Sion Blanc, arrêtés sans armes et fusillés le 17 juin 1944 à la Rouvière, des 2 autres à Méounes le 20 juin, les 29 patriotes assassinés le 18 juillet au 1^{er} charnier et les 9 autres qui le furent au 2^e charnier le 12 août.

Georges Tilman, président-délégué départemental de l'ANACR, rappela dans son discours que « les 60 morts de Signes l'ont été de la main du fascisme. Nous sommes antifascistes. C'est notre raison d'être. C'est notre devoir de vigilance quant à la vérité historique. Nous sommes des gardiens ! »

Norbert TAMISIER (Vaucluse)

Né en 1926, Norbert Tamisier avait 18 ans lorsque le 17 février 1944, sur dénonciation, il fut arrêté au Petit-Palais par le Gestapo, avec un groupe de 17 résistants, dont son père. Déporté au camp de concentration de Linz le 20 mars 1944, il fut libéré le 5 mai 1945 par les Américains. Il était titulaire de la Croix du Combattant et de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance. Ayant adhéré à sa formation à l'Amicale des anciens résistants du canton de Pernes, il fit partie du comité départemental de l'ANACR.

Roger MAIROU, Laso VICENTE (Seine-Saint-Denis)

L'ANACR de Seine-Saint-Denis déplore la disparition de Roger Mairot, seul audonien ayant appartenu aux Forces Navales Françaises Libres (F.N.F.L.), de Laso Vicente, ancien des Brigades Internationales qui fut aussi résistant sur le sol français et déporté en Allemagne, d'André MELIGNE, résistant aux ateliers Levalette de Saint-Ouen et d'André MANEM, président de la Commission de Contrôle financier du Comité ANACR de Saint-Ouen.

Fernand KITLER (Ardèche)

Ouvrier cheminet, Fernand Kitler fut résistant en Haute-Marne puis dans l'Ain. Arrêté à Annemasse en janvier 1943, il fut déporté à Dachau. Il était secrétaire du Comité de Bourg-Saint-Andéol de l'ANACR.

Le Comité départemental ANACR de l'Ardèche déplore aussi la disparition d'Eugène FERRIOSE, président du Comité d'Antraigues.

Louis LAYLAVOIX, André TEILLET (Haute-Vienne) Entré dans la Résistance dès 1942, réfractaire au STO, Louis Laylavox y déploya une activité intense jusqu'aux combats de la Libération totale du territoire. Il participa, une nuit du printemps 1943, à la destruction de la vitrine du bureau de propagande de Vichy, puis à la prise de divers dépôts : essence, armes, explosifs, etc. Louis mènera bien d'autres actions et liaisons dangereuses avant de passer au maquis de Montebout. Il rejoindra ensuite le maquis de Pressac, avec lequel il participa aux combats de la Libération de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Charente-Maritime. Il était titulaire de la Croix de Guerre 1939/1945.

Démobilisé en novembre 1942 de la Marine Nationale, André Teillet entra aussitôt dans la Résistance sous les ordres de Paul Lafontan et Jean Batard. Agent de liaison régional, puis radio, chargé des messages avec Londres, il participa ensuite, avec le maquis de Pressac, aux combats de la libération de la Haute-Vienne et de la Charente. Nommé lieutenant, il sera décoré de la Croix de Guerre 1939/1945 sur le front des troupes par le général Angenot, chef militaire régional.

Roger TREMEAC (Indre-et-Loire)

Né en 1920, engagé dans l'Armée pour 3 ans en Afrique du Nord, Roger Tréméac revint à Blois début 1943. Refusant l'appel au STO début 1943, il prit contact avec la Résistance à Cangey, participant à la création d'un groupe FTPF sur les communes de Congy-Limeray. Il était membre du bureau départemental de l'ANACR et trésorier du Comité de Tours.

Rose FLEURET (Haute-Savoie)

Décédée le 20 octobre dernier, Rose Fleuret fut une résistante exemplaire, qui assura le courrier interrégional depuis Annemasse jusqu'à Saint-Germain-sur-Rhône, et abrita des clandestins.

Le Comité ANACR de Haute-Savoie a été aussi endeuillé par le décès de Julien MARTI (Croix du Combattant, croix CVR), de Marcel JACOUX (ancien du 7^e BCA), de Pétrus ROUPIOZ, de Louis LE COAT, de Francis FALLON.

Claude CARBONNIER (Lot-et-Garonne)

Engagé dès 1943 dans les rangs du « groupe Maurice », il fit, après divers actes de bravoure, preuve d'un courage exceptionnel pour éviter à la ville de Saint-Symphorien une catastrophe lors de l'évacuation du dépôt de munitions par les Allemands. Il poursuivit le combat jusqu'à la victoire dans la 1^{ère} Armée française pour la Libération du territoire et en Allemagne.

L'ANACR du Lot-et-Garonne a déploré aussi la disparition à l'âge de 94 ans de Jean-Louis DELSOL.

LOT-ET-GARONNE

Le Comité local de l'ANACR d'Agen a tenu, à la Maison du Combattant d'Agen, son assemblée générale. La séance s'est déroulée sous la présidence de son responsable, Jean Defoin, en présence de Jean Mirouze, secrétaire général départemental.

Après le constat d'une situation financière saine, et que l'effectif ne varie guère, Jean Mirouze exposa les problèmes qui préoccupent le monde des anciens Résistants, et fit part également de l'avancement des travaux du Centre Delestrait-Fabien à Penne-d'Agenais, dont la première pierre a été posée en janvier. Quant au prochain congrès départemental, il aura lieu cette année à Casteljaloux.

L'assemblée s'est achevée par le renouvellement du bureau, dont : Présidents d'honneur : Mme Duprat, MM. Filhol, et Huser ; Président actif : Jean Defoin ; Vice-présidents : MM. Fontaine, Laborie et Zanel ; Secrétaire : Arlette Stevenard ; Secrétaire adjoint : Suzy Lafitte ; Trésorière : Charlotte Moreau ; Trésorière adjointe : Carmen Lorenzi.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

François RUIZ, Jean RUBY, René GAUTHIER, Roger CHAVANET, Jean-Pierre CLOPIN, Madeleine FOREST (Rhône)

Décédé en septembre dernier, François Ruiz, ancien des Brigades Internationales, avait été fait prisonnier en 1940. Après deux tentatives d'évasion avortées, il réussira la troisième d'un camp de répression en Pologne. Ayant regagné la France, il rejoindra le maquis de la Broidre en Savoie. Officier FFI, il fut l'adjoint de Saroglia à la direction du bataillon Henri Barbusse.

Décédé à l'âge de 80 ans, Jean Ruby, entré en Résistance, refusa le STO le 1^{er} avril 1944 et rejoignit les maquis de la Creuse. Encerclé par les Allemands le 16 juillet 1944 lors de l'engagement du Masbarrouet, il fut déporté à Buchenwald. Militant actif de la FNDIRP, il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille militaire et Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Né en 1923, René Gauthier s'évada des Chantiers de Jeunesse lorsque se précisa la menace du STO. Devenu agent de liaison des FFI, il rejoignit le maquis A.S. « Groupement Blanc », secteur VI, 2^e Cie et participa aux combats de la libération de Vienne le 19 septembre 1944 et de Lyon le 3 septembre 1944. Après avoir rejoint le Front des Alpes le 25 septembre 1944 au sein de la 4^e Cie du 2^e bataillon FFI de Savoie, il fut muté au bataillon de l'Ain FAFI le 18 décembre 1944 puis affecté à l'armée de l'Air CIMA, base de Montluçon.

Officier de la Légion d'Honneur, Roger Chavanet, responsable inter-région des F.T.P.F., mena de nombreuses actions armées, telle l'attaque à la grenade de l'hôtel du Globe, à Lyon, occupé par les Allemands. C'est lui qui créa le camp Desthieux, lequel fut à l'origine du développement des maquis de l'Azergues, pour aboutir à la libération du 1^{er} régiment F.F.I. du Rhône. Le 22 avril 1944, gravement blessé au cours d'un combat, il dut cesser la lutte armée. Président de l'Amicale des Anciens des maquis de l'Azergues, membre de l'ANACR au comité local de Lyon-Est, il représentait son amicale au bureau départemental de l'U.F.F.A.C.

C'est au mouvement Combat que Jean-Pierre Clopin fit ses premières armes, rejoignant ensuite les Mouvements Unis de la Résistance puis les Forces Françaises de l'Intérieur. Son activité se déroula sur le secteur VI où à Givors il créa, avec André Vignal, les groupes francs qu'il dirigea dans de nombreuses et dangereuses actions. Lors des combats de la libération, il commanda le camp Longrini au Grisol en qualité de lieutenant. Après la Libération de la région achevée, il entra à l'école des cadres de Saint-Genis-Laval où son grade obtenu dans la Résistance fut confirmé. Il fut ensuite affecté à une unité de blindés. Jean-Pierre Clopin - Jacques dans la clandestinité, fut membre du Comité de Libération de Givors. La paix revenue, il présida à Loire l'Amicale des Anciens du Groupe Franc Jacques, puis pendant de longues années, le comité de Givors de l'ANACR ; il était membre de notre comité directeur départemental de l'ANACR du Rhône.

Née en 1901 à Oullins, dans une famille de petits commerçants d'origine paysanne, conservatrice et catholique, Madeleine Forest entra à l'école normale d'institutrices le jour de l'Armistice le 11 novembre 1918. Membre du P.C.F. depuis 1932, elle fut déplacée en janvier 1941 pour son appartenance politique. En 1943, Madeleine et Jean, son mari, apportèrent leur aide aux FTPF de la vallée de l'Azergues (faux papiers, ravitaillement, planques). En 1944, c'est chez les « Forest » que se réunissait l'état-major du bataillon comme en témoignera le commandant Hoerd (Templard). A la libération, Madeleine Forest retrouve son poste à l'école de filles de Francheville, qu'elle ne quittera qu'à sa retraite.

L'ANACR du Rhône déplore aussi la disparition de Georges SANOSE, ancien des maquis d'Azergues et de Gustave Dananher, co-président d'honneur du Comité ANACR Lyon-Rive Gauche - René Picod.

René JEANNE (Cher)

Décédé le 1^{er} novembre dernier à l'âge de 89 ans, il avait rejoint les rangs du Front National clandestin, participant à de nombreux sabotages de pylônes électriques et voies ferroviaires. Ayant échappé de justesse à la Gestapo en novembre 1943, il sera un membre actif du Comité de Libération de Vierzon.

APRES LE CONCOURS

« JE COMPRENDS MIEUX MON RÔLE DE CITOYEN »

Jean-Louis Bonnaure, élève du collège de Thuir, âgé de 14 ans et lauréat national du concours de la Résistance et de la Déportation, a livré ses impressions dans un texte dont il nous est agréable de publier quelques passages essentiels : « L'Ecole - avec ses professeurs - les « anciens », les grands-parents, avaient souvent évoqué devant moi la deuxième Guerre mondiale et les malheurs de la France où se mêlaient de façon assez confuse privations, séparations, libertés réduites voire bafouées, tortures, avec en toile de fond cette constante peur... de quoi sera fait demain... Cela me semblait loin, très loin... »

La perspective du Concours m'a incité à mieux me documenter sur cette période que nous venions d'étudier en classe. En consultant des ouvrages au CDI, elle m'a permis de rencontrer des témoins, des acteurs de cette histoire, éloignée pour moi mais pour beaucoup de personnes très contemporaine, et de rencontrer l'histoire vivante.

Un petit groupe de résistants des Pyrénées-Orientales est venu au collège nous dire tout simplement leur refus de l'Occupation et leur activité de Résistance: information des populations des enjeux de la guerre, et parfois actions pour déstabiliser un ennemi trop présent et inquisiteur... Ils ressemblent à monsieur « tout le monde », et pourtant certains ont été en prison et même déportés! Leurs récits étaient passionnants, ils avaient vécu le danger, mais ce qui m'a frappé c'était le ton tout particulier qu'ils prenaient lorsqu'ils évoquaient leur engagement, dans lequel nous sentions alors toute leur passion, leur détermination...

A Paris, lors de la remise des prix au Ministère, parmi les nombreux orateurs, ce sont les résistants encore qui me firent la plus grande impression... Ils revivaient peut-être à travers nos visages leur adolescence grise des années de l'« Occupation », et le plaisir de partager avec nous le même idéal. Tous étaient d'accord pour voir en nous ceux qui devions prendre le flambeau qu'ils avaient défendu, celui « des Droits de l'Homme », de la « Démocratie », de la « Tolérance », afin de le transmettre à notre tour aux générations à venir... Lorsqu'ils s'étaient engagés, ces résistants étaient très jeunes; très jeunes

comme les quatre élèves du Lycée Buffon de Paris dont les cendres reposent à la Sorbonne et devant lesquelles nous sommes allés nous recueillir..., jeunes comme mes camarades lauréats, comme moi... Aujourd'hui donc, comme eux, je devais prendre parti dans les grands problèmes de société qui se posent... J'étais effrayé de cette responsabilité nouvelle que le manifestait la gravité des visages lors des visites des divers mémoriaux, de l'île de la Cité au Mont-Valérien. Serai-je capable de prendre des engagements nobles et courageux, de rester fidèle à l'exemple des aînés? Capable d'écrire comme l'un d'eux sur le mur blanchi à la chaux de la chapelle du Mont-Valérien dernière étape avant l'exécution: « je meurs tranquille pour que vive la liberté »? Inquiétude mais aussi exaltation de pouvoir imiter les adultes qui ont fait - même de façon obscure - notre pays... Un pays où il fait bon vivre... Je comprends désormais mieux mon rôle à venir de citoyen... »

RIOM :

UN CONCOURS DE DESSIN

Le 23 novembre, à Riom, étaient remis les prix aux lauréats d'un concours de dessin ouvert entre tous les scolaires de la ville. Remettant le prix à Pierre-Albert Crussells, petit-fils de résistant, Georges Favard évoqua le devoir qui s'impose aux survivants de la Résistance à l'égard des jeunes d'aujourd'hui.

« Ce que nous devons surtout leur faire comprendre, c'est que les résistants n'avaient entre eux ni les mêmes préférences politiques ou philosophiques, ni les mêmes origines. Mais au rendez-vous clandestin de la lutte, ils se sont joints pour la vie contre la mort, pour la liberté contre l'oppression, pour l'indépendance de notre pays. »

Nous devons sans cesse leur redire que nous étions des jeunes comme eux, que comme eux, nous haïssions la guerre, et que nous savons que comme nous, ils n'accepteraient pas de vivre dans un pays colonisé, sans liberté, sans leur dignité d'être humains.

Pour ce faire, nous nous devons donc de bâtir à leur intention une véritable pédagogie de la Résistance, pédagogie qui, malheureusement, reste absente du système éducatif, qu'il s'agisse du calendrier et du découpage des programmes, mais aussi de leurs lacunes, des déficiences de la plupart des manuels scolaires ou parfois même de l'absence de formation des maîtres sur cette Résistance qu'ils devraient pouvoir mieux enseigner.

Ne sont-elles pas significatives, ces annotations portées sur le livre d'Or de notre exposition, quand une jeune fille écrit : « J'ai plus appris ici sur l'histoire de mon pays qu'en plusieurs années de lycée » et qu'une autre renchérit par : « Je n'ai pas connu cette époque, mais je vous remercie beaucoup pour cette émouvante exposition, quelle merveilleuse séance d'éducation civique et historique ».

LA RESISTANCE DANS L'AIN

Le comité départemental de l'A.N.A.C.R. de l'Ain vient de publier une brochure, brève mais bien informée, faisant leur juste place à tous les mouvements qui participèrent aux combats dans le département, ne manquant pas de citer le Général Delestraint, qui résidait à Bourg, ni l'ancien responsable communiste Henri Bourbon, ni de Lattre de Tassigny, qui, après son éviction, devait être enlevé par avion d'un terrain clandestin de Manziat dans la nuit du 16 au 17 octobre 1943. Particulièrement émouvante est aussi l'évocation de la mémoire de Victor Basch, professeur à la Sorbonne et Président de la Ligue des Droits de l'Homme, qui, avec son épouse, tous deux étant âgés de 81 ans, furent assassinés à Neyron par les miliciens de Touvier.

Mais nous est d'ores-et-déjà annoncé un ouvrage dont le président départe-

UN LIVRE PAS COMME LES AUTRES

L'historien Maurice Moissonnier a consacré à l'ouvrage publié par Henri Rol-Tanguy et Roger Bourderon : « Libération de Paris. Les cent documents » un excellent article, dont nous trouvons particulièrement heureuse la formule d'introduction : il s'agit d'un ouvrage « pas comme les autres ».

Pas comme les autres parce que « on n'étaye pas une analyse par des documents, mais on part des documents pour construire une analyse. »

- Pas comme les autres en raison d'un appareil de qualité : remarquable iconographie, souvent originale, chronologie parfaitement exacte... Pas comme les autres « par sa structure : en général une série de documents intégraux introduit un chapitre, suivie d'une mise en perspective et d'une analyse par Roger Bourderon... »

Une conception originale

« Un livre remarquable, chargé d'émotion et de vérité (...), loin de céder à un angélisme tentateur et laudateur, il ne cède en rien les difficultés surgies à la rencontre de deux résistances, celle de l'intérieur et celle de l'extérieur, celle des territoires occupés et celle de Londres », écrit dans son avant-propos Jacques Chaban-Delmas, acteur profondément impliqué dans l'événement et les âpres débats qui l'accompagnaient.

Cet ouvrage, qui résulte d'un projet évoqué il y a onze ans, en 1984, lors d'un colloque tenu à l'Université de Paris VIII-Saint-Denis, prend bien cet épisode de la Libération sous un angle nouveau, l'angle militaire sans pour autant sombrer dans les étroitesse de l'historio-bataille. Le sujet ne se prête pas, en effet, à un exercice d'histoire purement militaire, confiné à ses aspects techniques, car la libération de la France fut un moment irréductible à ce seul point de vue : la lutte armée de la Résistance se fonde dans un vaste contexte où les problèmes politiques, sociaux, économiques ont une part déterminante dans la prise de décision - non pas sur le champ de bataille, mais dans l'univers d'un combat militaire où s'estompée la démarcation entre militaires et civils. Mais sans pour autant que le rapport des forces armées en opposition sur le terrain perde au moment crucial son importance décisive...

Les auteurs ont choisi d'ouvrir leur ouvrage par un prologue en diptyque: on passe ainsi de l'horizon d'un homme au panorama des forces actives à la veille de la lutte pour Paris.

L'homme, c'est celui qui a assumé la responsabilité principale du combat dans la région P1, la Région parisienne. L'itinéraire de celui-ci, au cours duquel il a révélé une véritable vocation de chef militaire, se résume en un titre: « de Tanguy à Rol » (en passant, il faut le dire, par une bonne demi-douzaine de fausses identités).

Dirigeant syndical, volontaire des Brigades internationales, résistant dès la

fin de 1940 avec la constitution des groupes de sabotage et de destruction (GSD), il devient un des responsables des premières formations FTP. En rapport avec Linet, Hénaff, Lise et Arthur London, Joseph Epstein, Yves Farge, Holban, il est promu dirigeant de « l'action immédiate » avant d'être nommé (décision qui n'est pas prise sans difficulté) chef régional FFI des quatre départements de la Région P1, baptisée alors Région Ile-de-France, le 1^{er} juin 1944... »

« ...la montée en puissance des FFI-Ile-de-France en juillet est indéniable comme l'attestent les bilans d'opérations et les rapports divers figurant parmi les 100 documents sélectionnés. Ce qui frappe, dans cette période de préparation comme dans celle de l'insurrection proprement dite, c'est le souci de précision dans le détail, de clarté dans l'expression, bref, la valeur pédagogique des ordres, notes et consignes émanant du commandement, qui enseigne en même temps qu'il ordonne : pour les combattants soumis à l'épreuve du feu sans préparation réelle, il importe que la directive s'accompagne immédiatement de la façon dont elle doit être exécutée. Telles sont par exemple les indications sur le mode de fabrication de crève-pneus performants, sur la construction d'un système de barricades, sur la manière de conduire, selon l'expérience des « dynamiters » espagnols de l'armée républicaine, la lutte antichars... »

- Rappelons l'éditeur : Hachette, collection Pluriel, prix : 145,00 F.

- Commandes à l'ANACR : ristournes pour les commandes collectives.

DISPONIBLE
A L'A.N.A.C.R.

Libération de Paris

Les cent documents

Colonel Rol-Tanguy
& Roger Bourderon
Avant-propos de Jacques
Chaban-Delmas



Rapports, comptes rendus,
lettres officielles et messages secrets : les documents explicites et commentés qui font comprendre la libération de Paris et font le récit des événements.

Pluriel
référence

(145 F. par 20 : 125 F.)

ANACR - CCP compte 4522-78 M Paris.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 35,00 F
Etranger..... 40,00 F
Abonnement de soutien..... 60,00 F
Le numéro..... 4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1155 D 73

Imprimerie Multi Inco Pro Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60